

« Série N° 3 »
« Correction »

M₁ FCI
Membre: FCI (1)

Exercice

M₁ = 600 000 USD . Coût de l'assurance COFACE = 0,05%
M₂ = 500 000 CAD . Frais fixes = 1000 EUR.

• Taux de change au comptant (T) : 1 USD = 0,9503 EUR
1 CAD = 0,6771 EUR

• Taux de change garanti (T+3) : 1 USD = 0,9510 EUR
1 CAD = 0,6780 EUR

• Taux de change réel (T+3) : 1 USD = 0,9488 EUR
1 CAD = 0,6765 EUR

1) Montant total en EUR reçu dans 3 mois (sans couverture) :
 $600\,000 \times 0,9488 + 500\,000 \times 0,6765 = 907\,530 \text{ EUR}$

Impact de la dépréciation :

Montant reçu en T+3 - Montant reçu en T (au comptant)

Montant reçu en T (au comptant) =

$600\,000 \times 0,9503 + 500\,000 \times 0,6771 = 908\,730 \text{ EUR}$

Résultat financier = $907\,530 - 908\,730 = -1\,200$ (Perte)

2) Montant total en EUR reçu dans 3 mois (avec couverture)
(Montant garanti par la COFACE) :

$600\,000 \times 0,9510 + 500\,000 \times 0,6780 = 909\,600 \text{ EUR}$

3) Coût total de la souscription :

Pour l'USD : $600\,000 \times 0,0005 = 300 \text{ USD}$

Pour le CAD : $500\,000 \times 0,0005 = 250 \text{ USD}$

Le coût total de l'assurance change en EUR :

$300 \times 0,9503 + 250 \times 0,6771 = 454,36 \text{ EUR}$

Le coût total de la souscription = $454,36 + 1000$ (Frais fixes) = $1454,36 \text{ EUR}$

4) Montant total reçu en EUR dans 3 mois avec couverture en tenant compte du coût de l'assurance :

Montant total garanti en EUR - coût total de la souscription = 909 600 - 1454,36 = 908 145,64 EUR

Analyse des effets de la couverture :

Sans couverture : l'xtenu a subit une perte de 1200 EUR

Avec couverture : Grâce à l'assurance change COFACE, l'xtenu protège ses recettes contre les fluctuations défavorable de devise tout en bénéficiant d'un gain net de : 908 145,64 - 907 530 = 615,64 EUR.

Esco20

Chiffre d'affaire global = 900 000 EUR (CAg)

coût direct de la production = 60% du CAg (CP) = 540 000 EUR

Montant de l'impayé = 50 000 EUR.

1) Taux de marge brut avant impayé et Bénéfice brut :

T.M.B = (CAg - CP) / CAg * 100 = (900 000 - 540 000) / 900 000 * 100 = 40%

Bénéfice brut = CAg - CP = 900 000 - 540 000 = 360 000 EUR.

2) Taux de Marge brut après impayé et Bénéfice net :

Chiffre d'affaire effectif (CAef) = CAg - Impayé = 900 000 - 50 000 = 850 000 EUR.

T.M.B = (CAef - CP) / CAef * 100 = (850 000 - 540 000) / 850 000 * 100 = 36,47%

Bénéfice net = CAef - Impayé - CP = 850 000 - 50 000 - 540 000 = 260 000 EUR
ou = CAef - CP = 850 000 - 540 000 = 310 000 EUR

3) Chiffre d'affaire nécessaire pour compenser les 50 000 EUR :

CA_{supp} = (Montant de l'impayé) / T.M.B avant impayé = 50 000 / 0,40 = 125 000 EUR

Donc pour retrouver le niveau initial de marge brute (40% ou 360 000 EUR de Bénéfices), l'entreprise doit générer un chiffre d'affaires nécessaire supplémentaire, pour couvrir l'impayé de 50 000 EUR, de 125 000 EUR.

Le nouveau CA de l'entreprise = 900 000 + 125 000 = 1 025 000 EUR

ESCOS

Montant des ventes à l'exportation = 5 000 000 EUR (CA)

Taux de l'impayé = 10% du CA

H1: Assurance-crédit:

Taux de couverture = 8% du Montant impayé.

Prime d'assurance-crédit = 1,5% du Montant couvert.

Frais fixes = 5 000 EUR.

H2: Crédit documentaire irrévocable:

Couverture de la Banque = Paiement total à condition que les termes du contrat soient respectés.

Coût du crédit = 1,5% de la valeur de la transaction.

H3: Autre couverture: T.M.B. = 2%.

1) Le montant des risques insurés = 10% du CA = 10% x 5 000 000 EUR
(Montant de l'impayé) = 500 000 EUR.

2) Le Montant couvert par l'assurance-crédit et la franchise:

Montant couvert = 8% x Montant impayé = 0,8 x 500 000 EUR
= 400 000 EUR.

Franchise = Montant Impayé - Montant couvert
= 500 000 - 400 000 = 100 000 EUR (Reste à la charge ^{de l'assuré})

3) La prime de l'assurance-crédit et le coût total de la gestion de la ligne

La Prime = 1,5% du montant couvert = 0,015 x 400 000 = 6 000 EUR

Le coût total de la gestion du risque = Prime + Frais = 6 000 + 5 000
= 11 000 EUR

4) Le montant indemnisé et la perte nette de l'xt_{em} (4)

$$\text{Montant indemnisé} = \text{Montant couvert} - \text{Prime d'assurance-crédit} \\ = 425000 - 6375 = 418625 \text{ EUR}$$

$$\text{Perte nette de l'xt_{em}} = \text{Franchise} + \text{Coût total de l'assurance} \\ = 75000 + 11375 \text{ EUR} = 86375 \text{ EUR}$$

5) Le coût du crédoc et le montant de l'assurance offerte par crédoc

$$\text{Coût du Crédoc} = 1,5\% \text{ du CA} = 0,015 \times 5000000 = 75000 \text{ EUR}$$

Assurance offerte par CREDOC : Le crédoc irrévocable garantit à l'xt_{em} le paiement total de 5000000 EUR à condition de fournir les documents requis. L'xt_{em} est protégé contre le risque de non-paiement par le client étranger, car la banque paiera le montant convenus une fois les termes du contrat respectés.

6) CA_{supp} nécessaire pour compenser un impayé de 500000 EUR :

$$\text{CA}_{\text{supp}} = \frac{\text{Montant Impayé}}{\text{T.M.B}} = \frac{500000}{0,25} = 2000000 \text{ EUR}$$

7) Les avantages et les inconvénients de 3 hypothèses et les effets :
Analyse de effets financiers de chaque méthode :

Sans couverture : Perte nette de l'xt_{em} = 500000 EUR (N. impayé)

Avec couverture Assurance-crédit :

Perte nette de l'xt_{em} = 86375 EUR (Franchise + coût total assurance)
l'assurance-crédit a limité les pertes importantes de 500000 EUR à 86375 EUR.

Avec couverture CREDOC :

Le paiement total de 5000000 EUR à l'xt_{em} une fois les termes respectés

Perte nette de l'xt_{em} = \leq coût du CREDOC = 75000 EUR

Avec auto-couverture :

L'impayé réduit le T.M.B de l'xt_{em}, de ce fait, pour maintenir le

contrat de T.M.B, l'entreprise doit réaliser des ventes supplémentaires de 200000 EUR, ce qui nécessite une bonne marge financière.
Les avantages et les inconvénients.

Méthode	Avantages	Inconvénients
Assurance-crédit (couverture externe).	<p>Limite les pertes importantes ou limite significativement l'impact financier de l'impayé. (Assurance-crédit est une solution efficace pour sécuriser les flux financiers, notamment sur les marchés étrangers où les risques de non-paiement sont élevés.)</p>	<p>Coûts de l'assurance-crédit.</p>
CREDOC (Transfert bancaire)	<p>Garantie totale du paiement de la facture à condition de fournir les documents requis : facture, documents d'expédition, certificat d'origine, ... etc.)</p> <p>L'entreprise est protégée contre tout risque de non-paiement quelque soit le comportement du client.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le CREDOC protège la trésorerie et assure la stabilité financière de l'xtenu. Réduction du risque pour l'xtenu sans avoir de soucis la solvabilité du client.) 	<p>Frais bancaires, procédure complexe.</p>
Auto-couverture	<p>Solution autonome et flexible.</p>	<p>Nécessite une bonne marge financière.</p>

EX 04

$M = 300\,000\text{ EUR}$. $n = 120j$.

Taux de couverture assurance - crédit = 90% du Montant de la créance

Prime d'assurance - crédit = 2% - Frais fixes = 2000 EUR.

Avance Factor = 80% du Montant total créances. $T_d i = 5\%$.

Commission d'affacturage : 1,5% du montant des créances.

1) Montant couvert par l'assurance - crédit : 90% x CA.

$0,9 \times 300\,000 = 270\,000\text{ EUR}$.

Le Franchise = Montant créance - Montant couvert = $300\,000 - 270\,000 = 30\,000\text{ EUR}$

2) Coût total de l'assurance - crédit :

Prime d'assurance - crédit = 2% x Montant couvert = $0,02 \times 270\,000 = 5400\text{ EUR}$

coût total = Prime + Frais = $5400 + 2000 = 7400\text{ EUR}$.

Montant indemnisé = Montant couvert - Prime = $270\,000 - 5400 = 264\,600\text{ EUR}$.

3) Le montant avancé par le factor = 80% du CA

$0,8 \times 300\,000 = 240\,000\text{ EUR}$.

Le montant de la commission d'affacturage = 1,5% du CA

$0,015 \times 300\,000 = 4500\text{ EUR}$.

4) le taux d'i = 5%, le coût de financement = $\frac{M \cdot \text{Avancé} \cdot i \cdot n}{36000}$

le coût de financement = $\frac{240\,000 \times 5 \times 120}{36000} = 4000\text{ EUR}$.

Le coût total de l'avance = Coût de financement + Commission d'aff.
= $4000 + 4500 = 8500\text{ EUR}$.

Le coût total de la gestion du risque = Prime + Commission d'aff + les intérêts = $5400 + 4500 + 4000 = 13900\text{ EUR}$.

5) Le Montant total à payer au factor :

$M_{\text{avancé}} + \text{Coût total de l'avance} = 240\,000 + 8500 = 248\,500\text{ EUR}$

6) Les avantages et les inconvénients de l'affacturage :

(7)

Les avantages sont :

- Garantie du Paiement des créances (80%)
- Stabilisation de la trésorerie de l' X_{ten} .
- Réduction de l'impact des risques liés aux clients internationaux
- Gain en gestion administrative :

* La société d'affacturage prend en charge le suivi et le recouvrement des créances.

Les inconvénients :

- Des coûts élevés de l'affacturage.

Analyse de effets de la couverture :

Sans couverture : Perte nette de l' X_{ten} = 300 000 EUR (Montant des créances)

Avec couverture Assurance-crédit :

$$\text{Perte nette de l}'X_{\text{ten}} = \text{Franchise} + \text{coût total de l'assurance-crédit} \\ = 30\,000 + 7\,400 = 37\,400 \text{ EUR.}$$

A avec affacturage :

$$\text{Perte nette de l}'X_{\text{ten}} = \text{Le montant reste à la charge de l}'X_{\text{ten}} + \text{coût total de l'avance} \\ = 60\,000 + 8\,500 = 68\,500 \text{ EUR.}$$

Optimisation combinée de l'assurance-crédit et de la gestion des créances pour optimiser la trésorerie et minimiser les risques :

$$\text{Perte nette de l}'X_{\text{ten}} = \text{Franchise} + \text{coût total de la gestion du risque} \\ = 30\,000 + 13\,900 = 43\,900 \text{ EUR.}$$

① Le facteur avance 80% des ventes, donc, il reste à la charge de l' X_{ten} 20% du montant des ventes c-à-d. = 20% du 300 000 = 60 000 EUR.